

**COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ ET L'AVENIR
ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR LE
CONSEIL DES MAIRES DE LA BASSE-CÔTE-NORD**

JANVIER 2005

Résumé du mémoire présenté par le Conseil des Maires de la Basse-Côte-Nord

Afin d'assurer la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec et pour contribuer à son essor économique, le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord souhaite qu'Hydro-Québec poursuive la mise en chantier du potentiel hydroélectrique québécois. En ce qui concerne notre territoire, nous demandons notamment :

- que le gouvernement du Québec devance les études d'avant-projet requises pour l'aménagement hydroélectrique de la rivière Petit-Mécatina (potentiel de près de 4 000 MW) ;
- que le potentiel d'aménagement de micro-centrales soit évalué et développé en partenariat avec les collectivités concernées ;
- qu'un bloc énergétique de 200 MW soit réservé pour le développement de l'énergie éolienne sur la Basse-Côte-Nord.

Dans un contexte de morosité, l'exploitation de nos ressources naturelles, dont l'eau et le vent, permettrait aux populations isolées de la Basse-Côte-Nord de bénéficier d'un important rattrapage socioéconomique et serait l'occasion de désenclaver un territoire depuis trop longtemps isolé du reste du Québec.

Donnons-nous les outils souhaités pour nous assurer un avenir en région.

La Basse-Côte-Nord, une région encore isolée du Québec

Sise à l'extrémité Est du territoire québécois, la Basse-Côte-Nord s'étend le long du littoral sur quelque 500 km, de Natashquan à la frontière du Labrador. Au total, 17 collectivités dont deux innues se partagent cette mince bande de territoire aux reliefs accidentés et aux terres arides balayées par le vent.

Colonisée dès la fin du 19^e siècle, la région compte aujourd'hui quelque 6 000 habitants. Les ressources de la mer, notamment la pêche à la morue et la chasse aux phoques, étaient traditionnellement la base économique de chacun des petits villages côtiers.

Outre ses paysages dénudés et sauvages, la région est caractérisée par l'absence d'un lien routier avec le reste du territoire québécois. Même si certaines localités sont reliées entre elles par de petits tronçons de route, de cet isolement découlent des conséquences néfastes qui influent sur plusieurs aspects de la vie en Basse-Côte-Nord : coûts de transport élevés, accès difficile aux institutions d'enseignement, faible capacité du réseau d'alimentation électrique et pénurie de services aux entreprises. Voilà quelques exemples qui constituent de puissants freins à un sain développement socioéconomique de notre territoire.

Frappée depuis une quinzaine d'années par une diminution de ses ressources maritimes, la Basse-Côte-Nord peine aujourd'hui à trouver d'autres avenues économiques. Dans l'espoir de rebâtir une économie et de redonner un avenir à la population, le gouvernement stimule certains axes porteurs de développement économique. Le tourisme, les petits fruits, de nouveaux produits de la pêche et l'aquaculture sont les secteurs d'activité récemment identifiés pour permettre à la Basse-Côte-Nord de relancer son économie. Toutefois, en attendant les retombées de ces avenues, notre population souffre toujours.

Nos difficultés économiques ont en effet engendré d'importants problèmes sociaux. Les hommes sans travail s'expatrient plusieurs mois par année sur les chantiers de l'Ontario et l'Alberta pour gagner leur vie, alors que les plus jeunes, faute de perspective d'avenir chez nous, quittent la région pour poursuivre leurs études, sans avoir le projet d'y revenir. Le décrochage scolaire, l'alcoolisme et le suicide sont d'autres problèmes que nous devons adresser si nous souhaitons surmonter nos difficultés économiques. Déjà, un village doit fermer ses portes, faute d'avenir... Malgré tout, confiante du potentiel de notre territoire et fortement soudée par ses beautés naturelles, notre population s'accroche.

L'hydroélectricité, un outil de développement économique régional

Au début des années 1990, l'aménagement d'une centrale hydroélectrique à la décharge du lac Robertson, situé près du village de La Tabatière, nous a permis d'apprécier l'apport de l'hydroélectricité à titre d'outil de développement économique régional. Depuis sa mise en service en 1995, la centrale de 21 MW, non-reliée au réseau national, dessert les populations de Chevery à Blanc-Sablon. À l'époque, au cours de chacune des quatre années de construction, cette mise en chantier a créé de l'emploi équivalant à 20 années-personnes aux travailleurs de la Basse-Côte-Nord, un apport considérable à une économie en difficulté. Le tronçon de route Gros-Mécatina – Centrale du Lac-Robertson a généré à lui seul des retombées de 1 million \$, dont la majeure partie, environ 80 % était constituée des salaires versés à des travailleurs locaux. L'ampleur du projet n'était certes pas à l'échelle des derniers grands chantiers d'Hydro-Québec sur la Côte-Nord mais suffisamment importante pour éveiller notre désir de poursuivre le développement de notre potentiel hydroélectrique.

Afin d'assurer la sécurité énergétique du Québec pour les décennies à venir et pour contribuer à l'essor économique de notre territoire, nous souhaitons qu'Hydro-Québec poursuive la mise en chantier du potentiel hydroélectrique québécois. Récemment, sur notre territoire, la Société d'état a identifié un potentiel de près de 4 000 MW sur la rivière Petit-Mécatina. Une fois exploitée, cette ressource naturelle aurait des impacts inégalés pour toute la Basse-Côte-Nord. Dans un premier temps, un tel chantier doit commander obligatoirement l'ouverture d'un lien routier avec le reste du Québec, lien longuement attendu par notre population. L'ouverture du territoire, la création d'emplois en phases d'études, de construction et d'exploitation, les retombées économiques locales et régionales seraient évidemment sans précédent. Pour nous, la réalisation du projet Petit-Mécatina est le levier de développement économique attendu. Cet investissement majeur permettrait assurément de mettre à niveau nos infrastructures publiques pour ainsi amorcer avec une meilleure base notre diversification économique. Pour toutes ces raisons, nous demandons que le gouvernement du Québec devance les études d'avant-projet requises pour l'aménagement hydroélectrique de la rivière Petit-Mécatina.

Sur notre territoire, d'autres rivières présentent un potentiel intéressant pour l'aménagement de micro-centrales. Réalisés en partenariat avec le milieu, ces projets, en plus d'être créateurs de richesses collectives, pourraient permettre d'améliorer l'accès au territoire et de favoriser l'émergence d'activités récréotouristiques. Les rivières Olamane, Nétagamiou, Cocoxipi, Napatipi et Brador sont de bons exemples de notre richesse inexploitée.

L'éolien, une alternative aux groupes électrogènes

La Côte-Nord fait partie des régions administratives les plus favorisées en matière de potentiel éolien. En effet, une étude menée par le Groupe éolien de l'Université du Québec à Rimouski a défini les régions du golfe Saint-Laurent, de l'île d'Anticosti et de la Moyenne et Basse-Côte-Nord comme des sites à fort potentiel éolien. Ces secteurs sont balayés par des vents qui soufflent de 25 à 30 km/h en moyenne, une valeur sûre pour la production d'énergie éolienne.

Conscients de notre potentiel éolien, nous souhaitons qu'un bloc énergétique de 200 MW soit réservé pour le développement de cette source d'énergie sur notre territoire. Le développement éolien pourrait permettre d'importantes retombées économiques récurrentes pour nos collectivités et ainsi contribuer à notre relance économique. Pour que les vents de la Basse-Côte-Nord contribuent à éclairer la province, il serait cependant essentiel que notre territoire soit relié au réseau de distribution national. Du même coup, ce branchement assurerait enfin la sécurité énergétique de notre territoire. Le recours à l'énergie éolienne aurait également comme impact de mettre un terme à la production des groupes électrogènes autonomes qui, jusqu'à présent produisent l'énergie pour une partie de notre région. Évidemment, ces groupes, étant plus polluants, ne sont pas compatibles avec les principes de développement durable. Ils ne contribuent pas non plus à l'image « grande nature » que nous souhaitons pour attirer les touristes dans notre région.

À l'image de la Gaspésie, l'énergie éolienne pourrait devenir, à court terme, un secteur de production d'énergie propre et renouvelable pour la Basse-Côte-Nord. Son développement doit par contre s'orchestrer avec les réalités régionales, en accord avec les principes du développement durable.

Conclusion

L'hydroélectricité a toujours été pour le Québec un important levier économique. La réalisation de ces chefs-d'œuvre d'ingénierie a amené le Québec à se surpasser, contribuant ainsi au développement d'une expertise reconnue internationalement. Il importe pour le succès économique de notre province que cette approche se poursuive. Quant à l'éolien, cette filière est en pleine émergence au Québec et constitue une autre source d'énergie propre et renouvelable, complémentaire à l'hydroélectricité et pleinement compatible avec les notions de développement durable. Le Québec a tous les atouts pour devenir un chef de file dans le domaine et se doit de poursuivre ses efforts de développement en ce sens.

Plus spécifiquement pour la Basse-Côte-Nord, la richesse de nos ressources naturelles, l'eau et le vent, pourrait enfin nous permettre de bénéficier d'un important rattrapage socioéconomique. L'exploitation de ce potentiel serait de plus l'occasion de désenclaver un territoire depuis trop longtemps isolé du reste du Québec. Donnons-nous les outils souhaités pour nous assurer un avenir en région.

Le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord, le 11 janvier 2005

Alexandre Dumas
Blanc-Sablon

Richmond Monger
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent

Lionel Roberts
Bonne-Espérance

Camille Fequet
Saint-Augustin

Bryan Evans
Gros-Mécatina